

Annexe 7 : Calendrier des opérations électorales 2018

Dates Sous réserve des directives à venir de la DGAFP	
Jusqu'au jeudi 1^{er} mars 2018	Transmission par les établissements des données pour les arrêtés relatifs à la proportion femmes/hommes.
Avant le 31 mars 2018	Transmission aux organisations syndicales des données chiffrées relatives à la proportion femmes/hommes.
Avant le mardi 5 juin 2018	Publication des arrêtés relatifs à la proportion femmes/hommes.
Vendredi 8 juin 2018	Date limite de transmission de la liste des agents de chaque établissement à la DGRH.
Lundi 2 juillet 2018	Mise à disposition des listes d'agents aux organisations syndicales susceptibles de candidater.
Jeudi 25 octobre 2018	Date limite de dépôt contre récépissé des candidatures des organisations syndicales.
Vendredi 26 octobre 2018	Date limite pour remettre la décision d'irrecevabilité d'une liste présentée par les organisations syndicales.
Lundi 29 octobre 2018	Date limite d'information sur l'inéligibilité d'un ou plusieurs candidats auprès du délégué de l'OS concernée.
Vendredi 2 novembre 2018	Date limite de transmission par le délégué de liste des modifications ou retraits nécessaires.
Entre le 26 octobre et le 2 novembre 2018 (dès que possible)	Date limite pour le tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures. Affichage des candidatures dans les bureaux et sections de vote.
Mardi 6 novembre 2018	Mise à disposition des organisations syndicales candidates d'un état consolidé indicatif des listes d'électeurs par la DGRH.

Mardi 6 novembre 2018	Date limite d'affichage dans bureaux et sections de vote des listes électorales comprenant en annexe la liste des agents appelés à voter par correspondance.
Mercredi 14 novembre 2018	Date limite de présentation des demandes d'inscription sur la liste électorale.
Lundi 19 novembre 2018	Date limite de réclamation contre les erreurs ou omissions sur la liste électorale.
Jeudi 22 novembre 2018	Date limite de mise à disposition du matériel de vote aux électeurs autorisés à voter par correspondance.
Jeudi 6 décembre 2018	Scrutin de 9 heures à 17 heures (heures locales).
Du jeudi 6 décembre, 17 heures (heure locale) au vendredi 7 décembre, à 15 heures (heure de Paris)	Dépouillement et remontée des résultats au bureau de vote central.
Lundi 10 décembre 2018, à partir de 10 heures	Proclamation par le Bureau de vote central des résultats pour l'élection des représentants au CTMESR. Proclamation par le Bureau de vote central des résultats pour l'élection des représentants au CTU.